

UE
2021

UNIVERSITES - D'ETE -

7-8-9 SEPTEMBRE 2021

PALAIS DES CONGRÈS - PARIS

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Paris Ile-de-France

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
PARIS

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES
DE VERSAILLES
ET DU CENTRE

UE
2021

**RESPECTER LES NORMES AVEC UNE MISSION DE
TENUE RENTABLE : C'EST POSSIBLE !**

INTERVENANTS



Virginie ROITMAN
Vice Présidente de l'Ordre
Présidente de la Commission Qualité



Michael FONTAINE
Vice-Président du CSOEC

I) QUELLES NORMES ?

SCHÉMA GÉNÉRAL DU CADRE DE RÉFÉRENCE



Dispositions générales applicables:

- ✓ Ordonnance du 19 septembre 1945
- ✓ Code de déontologie de la profession
- ✓ Norme professionnelle de maîtrise de la qualité (NPMQ)
- ✓ Norme professionnelle relative aux obligations de la profession en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (NPLAB)

Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945

- Fixe la mission de l'EC eu égard aux comptes annuels des entreprises et organismes

L'expert-comptable a notamment pour mission de « *réviser et d'apprécier les comptabilités des entreprises et organismes auxquels il n'est pas lié par un contrat de travail. Il est également habilité à attester la régularité et la sincérité des comptes de résultats. L'expert-comptable fait aussi profession de tenir, centraliser, ouvrir, arrêter, surveiller, redresser et consolider les comptabilités des entreprises et organismes auxquels il n'est pas lié par un contrat de travail* »(Article 2 de l'ordonnance)

Code de déontologie (Décret n° 2012-432 du 30 mars 2012)

Comportement à l'égard des clients :

- Conscience professionnelle
- Compétence
- Respect des lois
- Secret professionnel et devoir de discrétion
- Communication

Conduite des missions :

- Acceptation et maintien de la mission
- Lettre de mission
- Devoir de conseil

2021

Code de déontologie

Mars 2021

Inclus dans Réglementation de l'expertise comptable

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*

UE
2021

Norme professionnelle relative aux obligations de la profession en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (NPLAB)

- ✓ Organisation de la structure d'exercice professionnel
- ✓ Identification et l'évaluation des risques
- ✓ Obligation de vigilance à l'entrée en relation d'affaires
- ✓ Obligation de vigilance au cours de la relation d'affaires
- ✓ Obligation de déclaration à TRACFIN
- ✓ Autorité de contrôle
- ✓ Sanctions

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

ÉDITION
2020

Norme professionnelle
relative aux obligations de la profession
d'expertise comptable en matière
de **lutte contre le blanchiment des capitaux**
et le **financement du terrorisme**
(NPLAB)



5^e directive LBC-FT

MAÎTRISER LA NORME, C'EST VOUS PROTÉGER

Norme professionnelle de Maîtrise de la Qualité (NPMQ)

La structure met en place et assure le maintien d'un système de maîtrise de la qualité qui comprend des règles et des procédures couvrant chacun des domaines suivants :

- ✓ Responsabilité de l'équipe dirigeante concernant la qualité au sein de la structure ;
- ✓ Règles de déontologie ;
- ✓ Acceptation et maintien des missions ;
- ✓ Ressources humaines ;
- ✓ Réalisation des missions ;
- ✓ Surveillance du système de maîtrise de la qualité.



La maîtrise de la qualité et le manuel d'organisation, en pratique

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES *ec*

PRATIQUE D'EXPERT

COLLECTION PRATIQUE PROFESSIONNELLE

II) ET LA MISSION DE TENUE ALORS?

MISSION DE TENUE COMPTABLE

SCHÉMA GÉNÉRAL DU CADRE DE RÉFÉRENCE



MISSION DE TENUE COMPTABLE

Mission sans assurance : mission à l'issue de laquelle le professionnel n'exprime pas d'opinion

- Entre dans la catégorie des missions « *autres prestations fournies à l'entité* »
- Doit respecter les dispositions générales (Code de déontologie, NPMQ ...)
- Ne fait pas l'objet de norme spécifique

III) ET LA MISSION DE PRESENTATION?

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES

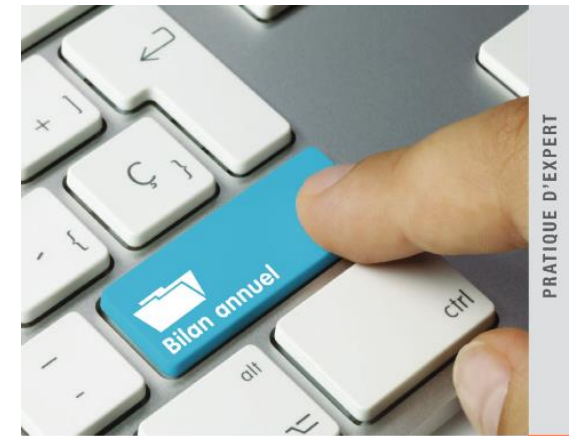
SCHÉMA GÉNÉRAL DU CADRE DE RÉFÉRENCE



MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES

2021 **Mission d'assurance** : aboutit à une opinion portant sur la cohérence et la vraisemblance des comptes d'une entité pris dans leur ensemble

- **Objectif:** Emettre une assurance de niveau modérée sur la cohérence et la vraisemblance des comptes de l'entité.
- Doit respecter les dispositions générales (Code de déontologie, NPMQ ...)
- Fait l'objet de la norme professionnelle NP2300



La mission de
présentation des comptes,
en pratique

Edition 2019

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES

Diligences à mettre en œuvre:

- ✓ Prise de connaissance générale de l'entité
- ✓ Appréciation de l'organisation de la comptabilité
- ✓ Appréciation de la régularité en la forme de la comptabilité
- ✓ Préparation des comptes
- ✓ Examen de la cohérence et de la vraisemblance des comptes

POUR PLUS D'INFORMATIONS ...

www.bibliordre.fr la plateforme de téléchargement

2020-21

Référentiel normatif

de l'Ordre des
experts-comptables

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

RÉFÉRENCES D'EXPERT

COLLECTION PRATIQUE PROFESSIONNELLE



PRATIQUE D'EXPERT

COLLECTION PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La lettre de mission, en pratique

Edition février 2018

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 



PRATIQUE D'EXPERT

COLLECTION PRATIQUE PROFESSIONNELLE

La mission d'attestation, en pratique

Edition 2019

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

UE
2021

**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION**

WWW.UE2021.FR

[#UE2021](https://twitter.com/UE2021)